

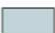

Zones d'inventaire 2017

Les zones d'inventaire prioritaires pour l'année 2017 sont d'une part la zone s'étendant des berges de la Garrigue aux berges de la Seillonne, et, d'autre part, la zone située au sud de la route de Castres.

Par zones d'inventaire 2017, on entend les zones prioritaires pour 2017 en raison de la faible quantité de données déjà disponibles. Il est bien sûr possible - et souhaitable - de collecter des observations sur tout le territoire de la commune. Néanmoins, en 2017, les sorties organisées dans le cadre de la convention entre l'APCVEB, Nature Midi-Pyrénées et la Mairie seront limitées aux zones citées.

En option, selon l'avancée des relevés, la zone de Prat Gimont pourra également être considérée.

L'accès aux parcelles dans le cadre de l'inventaire est subordonné à l'accord des propriétaires.

Légende	
Balma Nord	
	960 - Garrigue
	801 - Sironis
	800 - Thégra
	970 - Seillonne
	803 - Coteaux de la Seillonne
Vallée de l'Hers	
	969 - Hers Sud
	791 - Prat Long
Balma Sud	
	795 - ZAD Lasbordes
	966 - Aérodrome

